



Buts de l'unité d'enseignement :

Techniques de manucure

La pose d'ongles

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Être porteur du certificat d'études de base (CEB).

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- De découvrir le domaine des soins de beauté des mains en :
 - Abordant les différentes techniques de manucure et de modelage d'ongle ;
 - Mettant en œuvre des techniques d'utilisation de la résine comme produit pour le modelage ;
 - Pratiquant le nail's art sur les mains et les pieds ;
 - Réalisant une « french manucure ».

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement "Techniques de manucure la pose d'ongles".